



Acteurs dans le Réseau Solidaire

Les différents acteurs

- les Bénévoles
- les référents
- la SLVie
- la Commission Santé Solidarité
- le service Action Sanitaire et Sociale

Les Rôles de chacun

Le Bénévole : maillon essentiel de la chaîne sans qui le RS n'existerait pas

Il fait le lien entre le bénéficiaire et la CMCAS.

Il permet une relation de proximité et contribue à rompre l'isolement.

Il est à l'écoute des besoins des bénéficiaires, besoins qu'il transmet au service Action Sanitaire et Sociale pour suite à donner

Il peut aider le bénéficiaire dans les démarches relatives à nos organismes.

En aucun cas, il n'a vocation à répondre à toutes les questions ni à régler tous les problèmes rencontrés par les bénéficiaires.

Par contre, il a un rôle de relais avec la CMCAS ou les professionnelles du service Action Sanitaire et Sociale selon les situations.

Le Référent : l'animateur du groupe de bénévoles de sa SLVie

Il est l'interlocuteur privilégié :

- du bénévole pour l'organisation et les retours visites,
- de la SLVie, de la Commission Santé Solidarité pour la diffusion d'informations,
- du service Action Sanitaire et Sociale pour les échanges au sujet des bénéficiaires, pour les demandes de visites.

Il relaie les documents et informations utiles aux bénévoles (listings des bénéficiaires à visiter, infos sur les aides, ...).

Il organise une réunion annuelle pour préparer les visites et a minima une autre pour favoriser les échanges entre les bénévoles sur les pratiques, les difficultés rencontrées, ...

La SLVie : assure le lien social sur son périmètre et l'animation du Réseau Solidaire

Elle s'appuie sur les recommandations de la CMCAS et de la Commission Santé Solidarité pour assurer le bon fonctionnement du réseau solidaire sur son périmètre.

La Commission Santé Solidarité : support pilote du Réseau Solidaire sur délégation du Conseil d'Administration de la CMCAS

Elle se réunit tous les mois pour étudier les demandes en vue d'aide matérielle, financière ou morale suite à des évènements de la vie (séparation, maladie, handicap, ...).

Elle a un rôle d'accompagnement et de conseil auprès des bénéficiaires en difficulté.

Pour faire vivre le réseau solidaire, elle organise annuellement une rencontre avec l'ensemble des bénévoles pour leur apporter des informations utiles afin d'assurer leur rôle. Cette rencontre est l'occasion d'échanger des retours d'expérience qui enrichissent les un·e·s et les autres.

Lors de cette réunion, des thématiques spécifiques ou des sujets choisis en lien avec l'action des bénévoles peuvent être abordés ou développés avec l'aide ou non de partenaires extérieurs.

Le Service Action Sanitaire et Sociale : support technique et appui aux élu·e·s de la Commission Santé Solidarité et des bénévoles

- Il met à disposition :
 - le fichier des bénéficiaires à visiter,
 - le suivi des aides en cours,
 - les infos et les docs utiles aux bénévoles (aides, partenaires, ...).
- Il renseigne les bénévoles pour les aider à répondre aux bénéficiaires face aux situations rencontrées lors des entretiens (visites ou appels).
- Il assure le suivi des entretiens grâce aux retours des bénévoles transmis via les référents :
 - en reprenant contact avec le bénéficiaire si nécessaire,
 - en mettant en place les aides dont ils ont besoin.
- Il gère les remboursements de frais des bénévoles générés par les visites (sur présentation de justificatifs et en respect de la note de cadrage de la CMCAS) après validation par la Présidente de la Commission santé Solidarité et le trésorier.
- Il organise et participe à la réunion annuelle destinée aux bénévoles et référents.

Liens et complémentarité entre tous les acteurs du réseau solidaire

